

**Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR de la MRC de Lotbinière**  
au 30 juin 2017

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier prévu	Indicateurs	Cible	Avancement	Commentaires
<b>Matières recyclables</b>		<b>Objectif de récupération : 70 %</b>						
1	Finaliser la création d'un cahier de charge unique pour les centres de traitement	Territoire desservi par deux centres de tri qui n'offrent pas le même niveau de service. Création d'un cahier de charge unique afin d'atteindre les mêmes objectifs.	MRC Municipalités	Expiration des contrats	Nombre de cahiers de charge utilisés	Un cahier de charge unique est utilisé	25%	La Régie de gestion intermunicipale des matières résiduelles de Beauvillage (regroupement de 6 municipalités) a renouvelé en 2015 son contrat avec le centre de tri VIA à Lévis qui n'accepte pas le plastique agricole. Une sensibilisation auprès des élus municipaux avait été effectuée à ce moment afin qu'ils choisissent un centre de tri acceptant le plastique agricole.  Le second regroupement (8 municipalités) a également un contrat avec le centre de tri VIA depuis quelques années.  8 municipalités offrent la collecte du plastique agricole via un contrat avec Gaudreau Environnement depuis plusieurs années.
2	Distribuer et installer des bacs de récupération dans les lieux publics des quatre nouvelles municipalités participantes au PGMR	Uniformiser, pour tout le territoire d'application du PGMR, la disponibilité de bacs de récupération dans les lieux publics.	MRC	2017	Nombre de bacs distribués et installés	Un bac de récupération est installé par lieu public	25%	2015 : Distribution et subvention de 19 ilots de récupération dans 6 municipalités de la MRC de Lotbinière. 2016 : Distribution et subvention de 3 ilots de récupération dans la municipalité de Deschailions-sur-St-Laurent. Les trois autres municipalités n'ont pas souhaitées acquérir d'équipement. 2017 : Distribution et subvention d'un ilot de récupération pour la municipalité de Saint-Flavien. Programme de subvention Récupération hors foyer terminé le 31 décembre 2016.
3	Mettre à la disposition des participants des bacs de récupération lors d'événements dans les lieux publics	S'assurer de la présence de bac de récupération lors d'événements se tenant sur le territoire de la MRC.	MRC Municipalités	2018	Nombre de bacs transportables mis à la disposition des organisateurs d'événements	Dix bacs sont disponibles	0%	
4	Sonder les ICI sur la gestion de leurs matières résiduelles	Obtention de données primaires sur les quantités et les types de matières générées dans les ICI sur le territoire. Mise à jour et approfondissement du sondage effectué en 2013.	MRC	Automne 2016	Nombre d'ICI contactés Nombre de sondages complétés	L'ensemble des ICI ciblés a été contacté 90 % des sondages ont été complétés	25%	Réalisation d'un projet dans le cadre du programme "Projet intégrateur en environnement" de l'Université de Sherbrooke à l'automne 2016. Les étudiants étaient chargés de sonder les ICI sur la gestion de leurs matières résiduelles. 80 ICI contactés, 20 réponses reçues. Autres actions à venir.
5	Améliorer la gestion des matières recyclables par les ICI	Maximiser le recyclage des matières.	MRC	2016	Nombre d'ICI rencontrés Quantité de matières valorisées	40 ICI ont été contactés 60 % des matières recyclables générées par les ICI sont récupérées 70% des ICI pratiquent le recyclage	100 %  en cours  en continu	Réalisation d'un projet dans le cadre du programme "Projet intégrateur en environnement" de l'Université de Sherbrooke à l'automne 2016. Les étudiants étaient chargés d'aider les ICI dans la recherche de débouchés et de produire un guide de gestion pour les ICI. 80 ICI contactés pour le sondage, 20 réponses reçues, 1 ICI rencontré.  Dépôt d'un projet de symbiose industrielle à l'appel de projets d'économie circulaire de Recyc-Québec (projet pas retenu). Participation d'un employé à une formation sur la symbiose industrielle organisée par la SADC de Lotbinière.  Autres actions à venir
6	Offrir à l'ensemble du territoire la subvention du PGMR pour l'achat de conteneurs de récupération pour les ICI	Faire la promotion de la subvention auprès des municipalités et les encourager à fournir un conteneur de recyclage aux ICI.	MRC	En continu	Nombre de conteneurs subventionnés	Subvention de 50 conteneurs	100%	Rappel de la subvention aux municipalités 2 fois par année. 10 500 \$ de subvention en 2014 (35 conteneurs). 4 000 \$ de subvention en 2015 (10 conteneurs). 7 400 \$ de subvention en 2016 (19 conteneurs). 2 800 \$ de subvention en 2017 (7 conteneurs). Une subvention totale de 24 700 \$ depuis 2014 (71 conteneurs).
7	Sensibiliser et travailler avec les entreprises de terrains de camping afin d'assurer la récupération des matières recyclables générées sur leurs terrains	Malgré qu'ils soient des ICI, les terrains de camping présentent un contexte particulier. Cette population temporaire provient souvent de l'extérieur. Les matières générées aux terrains sont toutefois gérées par la MRC. La MRC travaillera donc avec les terrains de camping afin de les aider à mettre en place des îlots de récupération et pour sensibiliser leurs clients à la récupération.	MRC	2016	Nombre de terrains de camping qui récupèrent ses matières recyclables	Tous les terrains de camping ayant plus de 200 sites font la récupération de leurs matières recyclables	0%	Caractérisation des services offerts actuellement dans 4 campings (200 sites et plus) à l'été 2017.

Matières putrescibles		Objectif de valorisation : 100 %						
8	Aménager une plateforme de compostage gérée par la MRC	Une étude de faisabilité a été effectuée en 2011 et une analyse économique préliminaire en 2015. La plateforme de compostage acceptera la matière du secteur résidentiel et des petits ICI assimilables. Les résidus alimentaires et les résidus verts (gazon, branches, feuilles, etc.) y seront traités.	MRC	2017	Utilisation de la plateforme de compostage	La plateforme est aménagée et fonctionnelle	15%	Mandat à la firme WSP pour la réalisation de l'étude détaillée d'avant-projet. Présentation des technologies proposées au forum des maires du 7 avril 2017.
9	Mettre en place une collecte des matières organiques putrescibles aux périmètres urbains du territoire	Mise en place de la collecte après la réalisation de l'action précédente (n°8). Il y aura d'abord une évaluation des coûts et de la faisabilité. La collecte sera accessible au secteur résidentiel et aux petits ICI assimilables. Les résidus alimentaires et les résidus verts (gazon, branches, feuilles, etc.) seront acceptés.	MRC	2018	Nombre de municipalités desservies par la collecte à trois voies	100 % des municipalités présentant une densité de population significative sont desservies par la collecte à trois voies	0%	
10	Inclure progressivement certains ICI à la collecte des matières organiques en périmètre urbain	Inclusion, dès la mise en place de la collecte, des petits ICI assimilables. Inclusion graduelle des autres ICI à l'intérieur du périmètre urbain.	MRC Municipalités	2019	Nombre d'ICI en milieu urbain participant à la collecte à trois voies	Au moins 50 % des ICI participent à la collecte à trois voies (en incluant les ICI assimilables)	0%	
11	Ajouter des conteneurs et la collecte des résidus verts dans les quatre municipalités participantes de la MRC de Bécancour	Mise à la disposition des citoyens de dépôt à résidus verts (gazon, résidus de jardins, branches, etc.) pour l'ensemble des municipalités du territoire d'application.	MRC	2015	Nombre de municipalités desservies par la collecte des résidus verts Nombre de points de dépôt	Les 22 municipalités du territoire de planification sont desservies par la collecte des résidus verts	100%	Chacune des municipalités du territoire de planification disposent au minimum d'un conteneur pour les résidus verts depuis mai 2015. En 2017, on compte 67 conteneurs.
12	Ajouter les quatre municipalités participantes de la MRC de Bécancour à la collecte des sapins de Noël	Procéder à la collecte des sapins de Noël sur l'ensemble du territoire de planification.	MRC	2015	Nombre de municipalités desservies par la collecte des sapins de Noël	Les 22 municipalités du territoire de planification sont desservies par la collecte des sapins de Noël	100%	Collecte effectuée dans 22 municipalités le 11 janvier 2016. Collecte effectuée dans 22 municipalités le 9 janvier 2017 (549 sapins).
13	Conserver l'offre aux citoyens de composteurs domestiques à prix réduit	Favoriser le compostage domestique et ainsi réduire l'enfouissement de la matière organique.	MRC	En continu	Nombre de composteurs vendus par année	Augmentation du nombre de composteurs vendus annuellement	En continu	Des composteurs domestiques sont disponibles en continu au garage du LET à Saint-Flavien. Vente de 1000 composteurs depuis 1999. Ventes : 2012:111, 2013:4, 2014:50, 2015:20, 2016:115
Boues municipales et de fosses septiques résidentielles		Objectif de récupération : 100 %						
14	Mettre en place une gestion régionale des boues des fosses septiques	La vidange des boues de fosses septiques résidentielles sera gérée par la MRC et les municipalités plutôt que par le propriétaire. Dans un premier temps, l'action 14 permettra l'implantation d'une vidange régulière de l'ensemble des installations septiques du territoire. Dans un deuxième temps, elle permettra le recyclage des boues d'installations septiques par l'entremise de la future usine de biométhanisation de la Ville de Québec. L'action permettra aussi un meilleur suivi des quantités de boues générées annuellement.	MRC Municipalités	2016	Nombre de fosses septiques gérées par une administration municipale	100 % des fosses septiques des municipalités du territoire d'application sont gérées par une administration municipale	70%	Début du service le 2 mai 2016. 16/22 municipalités participent au service de vidange de la MRC de Lotbinière. 2 220 vidanges réalisées en 2016 par le service de la MRC de Lotbinière.  Les autres municipalités souhaitent faire la gestion à l'interne.
15	Consolider et harmoniser les méthodes de suivi des quantités de boues municipales produites annuellement par les usines de traitements des eaux du territoire	La MRC demandera, une fois par année, aux municipalités possédant un système de traitement des eaux usées de fournir la quantité, la siccité et la méthode de disposition de ses boues municipales.	MRC	2016	Suivi des informations sur les boues municipales	Une ressource à la MRC a été nommée responsable et un chiffrier de suivi a été développé	100%	Un responsable a été nommé et un fichier de suivi a été préparé. En février de chaque année, une validation sera réalisée auprès du responsable de chacune des municipalités.

Encombrants		Objectif de récupération : 50 %						
16	Conserver l'aide offerte à la Ressourcerie de Lotbinière	Aide financière à la Ressourcerie de Lotbinière afin de les soutenir dans leurs activités.	MRC	En continu	Aide financière versée	La MRC verse une aide financière à la Ressourcerie annuellement	60%	Un montant de 25 000 \$ est versé à la Ressourcerie en 2015, 2016 et 2017.
17	Améliorer le suivi des quantités de matières récupérées à la Ressourcerie de Lotbinière	Permettra de mieux évaluer les retombées de l'investissement de la MRC dans la Ressourcerie. Permettra aussi de faciliter la reddition de compte auprès du MDDELCC par rapport au suivi du PGMR.	MRC Ressourcerie	2016	Informations sur les matières récupérées à la Ressourcerie	Les quantités récupérées à la Ressourcerie, présentées par type de matières, sont fournies annuellement à la MRC	40%	Rapport annuel 2015-2016 de la Ressourcerie : 262 174 lbs de matières ont transigées par l'organisme. La Ressourcerie fournit un fichier détaillé par type de matières et par type de traitement (vente, recyclage, etc.).
Matériel informatique		Objectif de récupération : 70 %						
18	Améliorer le taux de récupération du matériel électronique et des produits visés à la REP	Une attention particulière sera portée par la MRC afin de sensibiliser les citoyens à rapporter leur matériel informatique ainsi que les produits visés à la REP aux endroits indiqués plutôt que de les déposer dans la collecte des déchets. Un suivi rigoureux des quantités récupérées sera nécessaire afin d'évaluer la réussite de l'action.	MRC	En continu	Taux de récupération des encombrants, du matériel informatique et des produits visés par la REP	Augmentation du taux de récupération des matières visées par l'action	En continu	Tenue d'une collecte spéciale annuelle des produits électroniques et RDD en plus des services offerts par les 3 éco-centres de la MRC de Lotbinière chaque année.  Publication dans le "Vivre en Lotbinière" en avril 2016 et juin 2017 rappelant les matières acceptées aux éco-centres de la MRC de Lotbinière, dont les produits électroniques. Distribution de 1500 aides-mémoire à l'été 2017 dans le cadre du programme Tri-logique.
19	Implanter un troisième éco-centre	Aménagement d'un nouvel éco-centre afin de faciliter l'accès aux municipalités à l'ouest de la MRC.	MRC	2016	Nombre d'éco-centres accessibles aux citoyens de la MRC de Lotbinière	Trois éco-centres accessibles	100%	En 2015, la MRC de Lotbinière a mis un conteneur à CRD dans la municipalité de Parisville durant 2 mois.  La municipalité de Deschailions-sur-St-Laurent opérait déjà un petit éco-centre (conteneur à CRD et à encombrants). En 2015, la MRC de Lotbinière a pris en charge les frais de traitement du CRD. En 2016, de nouvelles matières sont acceptées à la demande de la MRC de Lotbinière, soit les produits électroniques, la peinture et les RDD.  En mai 2017, les installations du nouvel éco-centre sont en place et en opération avec plus d'heures d'ouverture.
Résidus domestiques dangereux		Objectif de récupération : 75 %						
20	Conserver la tenue d'une collecte spéciale annuelle	La première collecte effectuée en juin 2014 ayant connu un franc succès, la MRC encouragera les municipalités à reproduire l'expérience annuellement sur leur territoire respectif. La collecte spéciale accepte tous les types de RDD ainsi que les matières concernées par le programme de REP (piles, peinture, matériel informatique, etc.).	MRC	En continu	Nombre de collectes effectuées par année  Quantité de matières récupérées par type	Une collecte par année  Augmentation des taux de récupération	60%	2e édition de la collecte spéciale tenue le 6 juin 2015 (4 965 kg de matériel informatique et 3 856 kg de RDD).  3e édition de la collecte spéciale tenue le 4 juin 2016 (5 613 kg de matériel informatique et 3 157 kg de RDD).  4e édition de la collecte spéciale tenue le 20 mai 2017.
21	Assurer la participation de l'ensemble des municipalités du territoire de planification au programme RBRC (Appel à recycler)	Recyclage des piles rechargeables et de téléphone cellulaire. La MRC s'assurera de la participation au programme de l'ensemble des 18 municipalités de son territoire en plus des quatre municipalités participantes de la MRC de Bécancour et offrira son aide pour l'achat et l'installation de collecteur.	MRC Municipalités	En continu	Nombre de collecteurs à la disposition des citoyens	Mettre à la disposition des citoyens au moins un collecteur de piles par municipalité	100%	L'ensemble des municipalités offrent un point de dépôt. Également, les quincailleries sur le territoire sont en majorité un point de dépôt pour les piles usagées.
Textile		Objectif de récupération : 50 %						
22	Mettre en place un système de suivi des quantités de textile récupérées par l'entremise des points de dépôt	L'obtention des quantités récupérées permettra de mesurer l'efficacité du système ainsi que de faciliter la reddition de compte du PGMR. (Quantités récupérées par l'entremise de la Ressourcerie de Lotbinière et de l'organisme Le Vestiaire de Fortierville)	Le Vestiaire de Fortierville Ressourcerie de Lotbinière MRC	2016	Quantité de textile récupérée	Les quantités de textile récupérées par l'entremise de la collecte sont conservées dans un chiffrier de suivi commun	100%	La Ressourcerie de Lotbinière tient un fichier de suivi. On y retrouve le détail des quantités vendues, jetées et récupérées. Cela comprend également un suivi de la provenance des matières (dépôt au magasin, points de dépôt ou partenaires).
23	Maintenir l'offre faite aux municipalités participantes de la MRC de Bécancour pour la collecte des textiles sur leur territoire	Les quatre municipalités participantes de la MRC de Bécancour possèdent déjà un système de récupération des textiles géré par l'organisme fortiervillois Le Vestiaire. La Ressourcerie de Lotbinière a offert ses services de collecte aux quatre municipalités qui ont décidé de conserver le service du Vestiaire.	Ressourcerie de Lotbinière MRC	En continu	Nombre de points de dépôt ajoutés	Quatre points de dépôt sont installés dans les municipalités participantes de la MRC de Bécancour (un par municipalité)	En continu	Un rappel de la proposition de mettre une boîte de don de la Ressourcerie de Lotbinière a été fait. Un organisme est déjà présent à Fortierville (Le Vestiaire).

Plastiques agricoles		Objectif de récupération : 30 %						
24	Inscrire les plastiques d'ensilage à la liste des matières traitées par la collecte sélective pour l'ensemble des municipalités sur le territoire d'application du PGMR	Neuf municipalités offrent actuellement le service de collecte du plastique agricole. La MRC travaillera afin que l'ensemble des municipalités du territoire de planification offre le service. S'inscrira dans le cahier de charge unique (voir action 1).	Municipalités MRC	Échéance des contrats	Nombre de municipalités offrant le service de récupération des plastiques agricole	Les 22 municipalités offrent le service de récupération de plastique	40%	9 municipalités sur 22
25	Rechercher des débouchés pour la récupération de tubulure d'éraablière	Malgré l'arrêt du service de récupération de la MRC en 2006 dû à un manque de débouché, les tubulures d'éraablières représentent une matière valorisable générée sur le territoire. La MRC souhaite donc continuer à rechercher des débouchés pour le recyclage de ce type de matières.	MRC	En continu	-	-	En continu	Rencontre avec Environnek le 19 juin 2015. Il est constaté que les installateurs de tubulures offrent déjà le service de récupération des tubulures à leurs clients.
Résidus du secteur de CRD		Objectif de récupération : 70 %						
26	Promotion des points de récupération des résidus du secteur CRD accessibles hors MRC	La MRC de Lotbinière ne compte aucun point de dépôts des matériaux secs ni d'entreprises qui font la récupération de ce type de résidus (bardeaux d'asphalte, gypse, etc.). Le bois, à l'exception du bois traité, peut être toutefois déposé dans les deux éco-centres de la MRC. Afin de faciliter la récupération de ce type de matériaux aux citoyens, mais aussi aux entrepreneurs, la MRC de Lotbinière compte faire la promotion des sites de récupération et valorisation disponibles à l'extérieur de son territoire. Un suivi de l'achalandage de ces sites par les citoyens de la MRC de Lotbinière et du volume récupéré sera effectué.	MRC et municipalités	2016	Taux de valorisation des résidus du secteur CRD	70 % des résidus provenant du secteur CRD du segment des bâtiments sont recyclés ou valorisés	20%	Dépliant d'information conçu. Transmission de la version PDF pour publication sur les sites internet des municipalités.
27	Étude de faisabilité pour la création d'un point de dépôt des résidus du secteur CRD sur le territoire de la MRC	Dans l'optique d'atteindre l'objectif de récupération de 70 % des résidus de CRD, la MRC de Lotbinière souhaite réaliser une étude de faisabilité qui permettra d'évaluer si l'implantation d'un site de récupération des résidus de CRD sur son territoire serait réalisable et pertinente	MRC	2017	Réalisation de l'étude de faisabilité	Décision sur l'implantation ou non d'un point de dépôt des résidus du secteur CRD sur le territoire de la MRC	10%	Une entreprise privée a approché la MRC afin de trier les CRD reçus au LET pour récupérer le bois s'y trouvant. Un projet pilote sera réalisé au cours de l'été 2017 à l'éco-centre à Saint-Flavien. La réalisation d'une étude de faisabilité est reportée afin de voir les résultats qui seront obtenus avec le projet pilote.
Résidus de béton, brique, asphalte		Objectif de récupération : 80 %						
28	Adoption d'une réglementation permettant la revalorisation du béton dans les carrières en activité sur le territoire	Afin d'être recyclés, le béton, le béton armé et le béton bitumineux doivent d'abord être concassés et broyés. Le site d'une carrière existante est tout à fait approprié pour ce type d'activité. La légalisation de telles activités offrira un débouché alternatif pratique pour les municipalités, les entrepreneurs en construction et les entreprises de pavage ayant à disposer de ce type de résidus.	MRC	2016	La création d'un règlement permettant la revalorisation du béton dans les carrières existantes	Le règlement a été adopté	100%	Le règlement 268-2016 a été adopté le 10 août 2016. Ce règlement permet la revalorisation de béton, béton armé et béton bitumineux dans une carrière existante.
29	Promotion des points de valorisation disponibles sur le territoire lors de la délivrance des permis de construction	La MRC souhaite faire connaître les sites de recyclage et de valorisation du béton, de la brique et d'asphalte aux acteurs du milieu qui auront potentiellement à disposer de ce genre de matières.	MRC	2016	Taux de recyclage et de valorisation du béton, de la brique et d'asphalte	Conservation d'un taux de performance au-dessus de 80 %	En continu	Dépliant d'information conçu. Transmission de la version PDF pour publication sur les sites internet des municipalités.
Pneus		Objectif de récupération : 90 %						
30	Continuer de communiquer aux citoyens l'information concernant l'emplacement des points de dépôts de pneus usagés	Faire connaître les points de dépôt sur le territoire afin de faciliter la récupération pour les citoyens et assurer le recyclage de la matière.	MRC	En continu	Informations disponibles sur le site internet de la MRC	Conserver l'information sur l'emplacement des points de dépôt de pneus sur le site internet de la MRC pour la durée du PGMR	En continu	Publication dans le "Vivre en Lotbinière" en avril 2016 et juin 2017 rappelant les matières acceptées aux éco-centres de la MRC de Lotbinière, dont les pneus. Transmission d'articles types aux municipalités pour leurs journaux municipaux. Distribution de 1500 aides-mémoire à l'été 2017 dans le cadre du programme Tri-logique.
Déchets ultimes		Objectif de récupération : < 375 kg/pers.						
31	Installer un système de captage et de destruction des biogaz au LET à Saint-Flavien	Les infrastructures prévues se résument par un réseau de collecte des biogaz composé de puits verticaux forés dans les matières résiduelles qui seront raccordés à la station de pompage qui acheminera les biogaz à la torchère à flamme visible pour leur destruction.	MRC	2015-2016	Captage et destruction du biogaz au LET à Saint-Flavien	Captage et destruction du biogaz avec une efficacité de 75 %	100%	Le système de destruction des biogaz a été mis en opération le 4 mai 2016. Une efficacité de 95% est présentement atteinte.
32	Mettre en application le règlement #200-2007 sur la collecte de certaines matières recyclables	Le conseil de la MRC a adopté le règlement #200-2007 lequel interdit à partir du 1er janvier 2008 la collecte des matières suivantes lors des collectes des déchets dans les municipalités de la MRC : gazon, feuilles mortes, arbres de Noël, pneus et toutes matières recyclables dont un service de collecte est offert sur le territoire.	MRC	2016	Quantité de matières recyclables récupérées	Augmentation du taux de récupération des matières recyclables	15%	Collecte des résidus verts par apports volontaires pour inciter les gens à ne pas les mettre dans leur bac à déchets. Collecte annuelle des sapins de Noël pour éviter leur disposition à l'enfouissement. Sensibilisation sur le recyclage avec le programme Tri-logique.

Mesure de réduction à la source								
33	Adopter une politique d'achat écoresponsable à la MRC et encourager les autres municipalités participantes à faire de même	Une politique d'achat écoresponsable favorisera une gestion des achats en fonction des 3RV-E. Ainsi, la réduction à la source et le réemploi seront privilégiés avant l'achat d'un nouveau produit.	MRC Municipalités	2017	Nombre de politiques adoptées dans la MRC	Une politique est adoptée par la MRC. Au moins cinq municipalités adoptent une politique d'achat écoresponsable	0%	
34	Faire la promotion d'entreprises qui se distinguent au niveau de la réduction à la source	Développement d'outils de promotions pour souligner les efforts d'entreprises qui se distinguent au niveau de la réduction à la source.	MRC	2018	Outils mis en place pour faire la promotion des municipalités	Un minimum de deux outils est mis en place pour faire la promotion	0%	
Mesure d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ)								
35	Sensibilisation des citoyens à une meilleure gestion des matières résiduelles sur le territoire	Poursuite et amélioration de la campagne de sensibilisation actuelle pour l'ensemble du territoire d'application. Une attention particulière sera mise sur la sensibilisation de la réduction à la source par l'entremise de pratiques écoresponsables par le citoyen comme l'herbicyclage et le compostage domestique.	MRC	En continu	Nombre de documents de sensibilisation diffusés	Un minimum de 5 documents est publié par année	40%	Publication d'articles au deux mois dans le "Vivre en Lotbinière" afin de rappeler les services offerts (composteurs domestiques, collecte des résidus verts, collecte des sapins de Noël, feuillicyclage, etc.). Publication dans les journaux municipaux pour la collecte spéciale des RDD, la collecte des résidus verts et la collecte des sapins de Noël.  2015 : 3 parutions dans le Rassembleur + 2 parutions Journal Le Peuple de Lotbinière + journaux municipaux 2016 : 6 parutions dans le Vivre en Lotbinière + 1 parution dans le Québec Municipal + journaux municipaux + 2 parutions Journal Le Peuple de Lotbinière 2017 : 1 parution dans le Vivre en Lotbinière + journaux municipaux + 1500 aides-mémoire distribués  Transmission d'une banque d'articles sur la gestion des matières résiduelles aux municipalités pour leurs journaux municipaux (message uniforme).
36	Création d'une patrouille verte afin de sensibiliser au foyer	Une patrouille verte estivale sera créée afin de sensibiliser les citoyens à une bonne gestion des matières résiduelles sur le territoire. Sans faire office d'inspecteur, les patrouilleurs auront comme responsabilité de sensibiliser les citoyens à la bonne gestion de leurs matières résiduelles en les conseillant sur les méthodes de tri, sur le compostage domestique, sur l'herbicyclage et sur tout autre sujet relié à l'environnement. Ils pourront émettre des avis de courtoisie pour les résidents ne respectant pas les bonnes pratiques encouragées par la MRC (ex. : mauvais tri de ses matières, nettoyage du pavé de cour avec le boyau d'arrosage, etc.).	MRC	2017	Nombre d'heures de patrouille par été	Un minimum de 100 heures de patrouille effectuée sur l'ensemble de territoire d'application	0%	Reporté. Attente de la mise en place de la collecte des matières organiques pour maximiser la sensibilisation (service).
37	Sensibilisation lors d'événements sur le territoire	La MRC de Lotbinière fera la promotion des bonnes habitudes à adopter à l'extérieur de la maison. Elle assurera une présence lors des événements qui se tiendront sur son territoire afin d'aider les citoyens à trier leurs matières adéquatement, mais aussi dans le but d'informer sur les bonnes pratiques environnementales à adopter de manière générale.	MRC	2017	Nombre d'événements où de la sensibilisation a été réalisée	Participation à un minimum de 3 événements par été	30%	Participation au programme Tri-Logique (5 événements en 2017). 1 700 aimants aide-mémoire sur le recyclage distribués avec l'aide-mémoire des services offerts par la MRC en gestion des matières résiduelles.
Suivi et application du PGMR								
38	Maintenir la ressource pour faire le suivi	Suivi de l'atteinte des objectifs de la Politique et calcul de la performance des actions.	MRC	En continu	Nombre de ressources disponibles pour faire le suivi du PGMR	Conserver au minimum une ressource à temps plein pour la durée du PGMR	En continu	Une ressource est maintenue.
39	Produire un rapport annuel	Produire annuellement un rapport pour faire état des résultats obtenus. (5 rapports à produire pour le PGMR 2015-2019)	MRC	En continu	Rapport annuel	Production d'un rapport de suivi par année	En continu	Dépôt du rapport au 30 juin 2015, 30 juin 2016 et 30 juin 2017.

#### Actions non indiquées au Plan d'action

Subvention pour l'achat de couches lavables : 35 400 \$ depuis 2008 (189 demandes)
Subvention offertes aux écoles pour sensibiliser les élèves à la gestion des matières résiduelles
Dépôt d'un projet de symbiose industrielle à l'appel de projet de Recyc-Québec (projet non sélectionné)